

SECTION DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

présidée par le D^r VERHEES.

Cette Commission s'occupa principalement d'étudier s'il était possible de faire d'Anvers un port franc avec une administration autonome. Elle proposa d'envoyer des délégations dans les pays neutres ainsi qu'à Berlin.

Elle se consacra particulièrement à l'étude de la question du bassin minier de la Campine.

FAINGNAERT et TRACHET établirent un rapport qui fut lu et discuté en séance du 1^{er} juillet 1917 et qui conclut à ce que l'Etat de Flandre annule, moyennant dédommagement, les concessions données par l'Etat belge, afin d'écarter les capitaux français qui seraient remplacés par des capitaux allemands.

Les concessions faites à des Belges seraient éventuellement confirmées. à condition que les sociétés se soumettent à la nouvelle loi sur les mines, faute de quoi les concessions seraient retirées et les mines concédées à de nouveaux groupes.

Documents pour servir à l'Histoire de la Guerre en Belgique

LES ARCHIVES
DU
CONSEIL DE FLANDRE
(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA
LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES
ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16